

## SECURITE DES VOLS    SEPTEMBRE 2018



### ***RANGEMENT DES APPAREILS DANS LE HANGAR***

Un incident récent nous oblige à rappeler que ranger les appareils dans le hangar du club est une obligation pour chaque membre.

Ces machines vous sont prêtées et vous devez, en vol comme au sol, en prendre le plus grand soin.

Un marquage au sol n'est pas une garantie pour vos manœuvres et, que vous soyez seul ou accompagné, vous devez prendre le maximum de précaution.

Les manœuvres doivent être lentes et, stoppées dès que le doute s'installe.

**Assurez vous que chaque partie de l'appareil pourra passer.**

Ne prenez jamais appui sur le cône de l'hélice ou le bout des pales, ni les parties mobiles.

Une fois l'appareil garé, vérifiez que la verrière est fermée et non verrouillée, que les caches de prises « Pitot et Statiques » sont en place.

Prendre du temps ne coûte rien, se précipiter peut coûter des milliers d'Euros.

Bons Vols à Tous.